Communiqué
de presse

30 avril 2025

Travaux d'amélioration de la bifurcation A7/A54 : fermetures nocturnes lundi 5 et mardi 6 mai 2025.

VINCI Autoroutes poursuit le chantier d'amélioration de la bifurcation A7/A54 dans le secteur de Salon-de-Provence. Ce chantier d'envergure prévoit le doublement de la bretelle de jonction d'Arles vers Marseille ainsi que la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction de Marseille vers Arles. L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 29 millions d'euros financé par VINCI Autoroutes. Les travaux ont été planifiés pour limiter la gêne à la circulation pendant toute la durée de ce chantier. Les opérations en cours sont réalisées de nuit mais vont toutefois nécessiter la fermeture ponctuelle des bretelles de la bifurcation A7/A54 et de l'autoroute A54 au cours des nuits du lundi 5 et du mardi 6 mai 2025.

Fermetures nocturnes lundi 5 mai de 21h à 6h le lendemain et mardi 6 mai de 21h à 5h le lendemain

Les bretelles de la bifurcation de l'A7 vers l'A54 seront fermées pour les véhicules en provenance de Lyon, Marseille et Aix-en-Provence circulant en direction de Saint-Martin-de Crau/Arles.

- Les conducteurs en provenance de Lyon pourront emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à l'échangeur de Salon nord (n°27) pour suivre la D538, contourner la ville de Salon-de-Provence par le boulevard de la République, l'avenue Georges Borel, puis l'avenue de Huntingdon jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S9 ;**
- Les conducteurs en provenance de Marseille pourront emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à l'échangeur de Rognac (n°28) pour suivre la D21 et la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14). - **Itinéraire S18 ;**
- Les conducteurs en provenance de l'A8 pourront emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à Coudoux La Fare (n°28) pour suivre la D21 puis la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) – **Itinéraires S14 puis S18.**

La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs circulant sur l'A7 en provenance de Lyon et souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles et dont le véhicule a un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront sortir à Rognac (n°28), suivre la D21 et la D113 pour rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) **- Itinéraire S18.**

L'autoroute A54 sera fermée pour les véhicules en provenance d'Arles et en direction de Marseille et de Lyon. Par conséquent, la sortie sera obligatoire et l'entrée interdite à l'échangeur de Grans (n°14). De ce fait, l'accès à l'A7 en direction de Marseille/Aix-en-Provence et Lyon sera également impossible pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles. Par ailleurs, l'entrée sur l'A7 sera aussi fermée au niveau de l'échangeur de Salon-centre (n°15). Les itinéraires de déviation suivants seront mis en place :

- les conducteurs en provenance de l'A54 et en direction de Lyon via l'A7 devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel, puis le boulevard de la République et suivre la D 538 jusqu'au niveau de l'échangeur de Salon nord (n°27) **- Itinéraire S10 ;**
- la traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront, pour rejoindre l'A7 en direction de Lyon, sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113 et suivre la D21 jusqu'à l'échangeur de Rognac (n°28) où ils pourront reprendre l'autoroute puis suivre la direction de Lyon **- Itinéraire S31** ;
- les conducteurs en provenance de l'A54 et en direction de Marseille via l'A7 devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) **- Itinéraire S31 ;**
- les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction d'Aix-en Provence devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon et suivre la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence au niveau de Coudoux (n°28b) **- Itinéraire S31 puis S33.**

Un dispositif pour informer en temps réel

Pendant toute la durée du chantier, VINCI Autoroutes met en place un dispositif important d'information et de communication. Un service gratuit d'INFOS TRAVAUX permet de recevoir les nouvelles du chantier par SMS et emails.

Le site web dédié au projet :
www.bifurcation-a7-a54.com

L'Info Travaux spécifique par email et/ou SMS.
Abonnement gratuit sur inscription.

Radio VINCI Autoroutes,
avec vous sur la route

La ligne « Allo Chantier
> Tel. 04 65 01 13 33
(numéro vert)

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Le 3605,** le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys :** trafic en temps réel
- **Le site Internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les compte X (ex-Twitter) :** @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic

Contact presse :

Nelly DESTEVE, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.
Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services - 266 aires de repos – 344 gares de péage.
Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).

Le projet d'aménagement :

Une bifurcation A7/A54 plus sûre et plus fluide

Les aménagements prévus ont pour objectif essentiel de renforcer la sécurité des usagers et d'améliorer la fluidité du trafic dans le secteur de Salon-de-Provence. En effet, la configuration actuelle de la bretelle reliant l'autoroute A54 à l'autoroute A7 sud, à une seule voie de circulation, génère d'importantes congestions, notamment aux heures de pointe et en période estivale (plus de 53 000 véhicules/jour en trafic moyen journalier annuel).

Localisation du projet

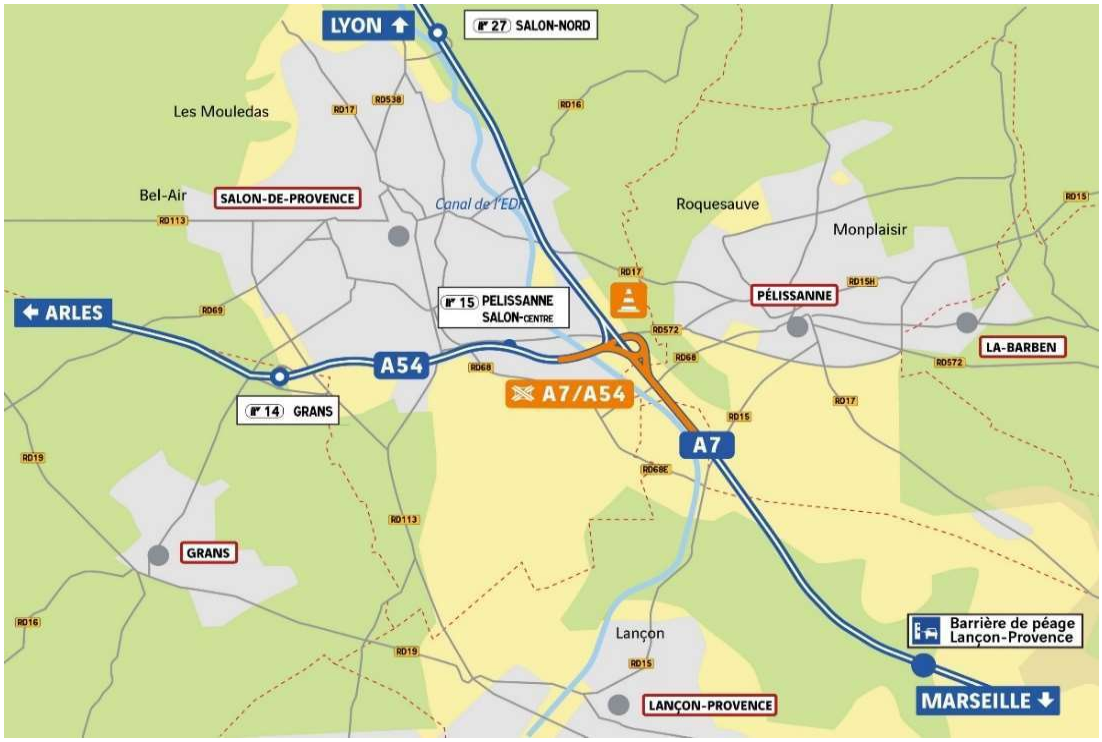

Un chantier hors norme

L'amélioration de la bifurcation comprend plusieurs opérations complémentaires :

- sur l'A54 le doublement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (1) ;

- sur l'A7, la création d'une voie d'insertion supplémentaire, dans le prolongement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (2) ;
- sur l'A7, la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction Marseille/Arles (3).

À noter, que des aménagements spécifiques sont prévus pour améliorer l'intégration environnementale de l'infrastructure.

Le projet d'amélioration de la bifurcation A7/A54 représente un chantier hors norme, qui nécessite notamment la modification de 3 ouvrages d'art :

- sur l'A54, l'aménagement d'une voie supplémentaire nécessite de remplacer le tablier sud du pont autoroutier qui enjambe le canal EDF ;
- sur l'axe A7, deux ponts sont également concernés :
  - le pont qui accueille la RD 68 sera démoli et reconstruit en lieu et place pour permettre l'élargissement de la plateforme autoroutière ;
  - le pont surplombant la Touloubre sera élargi pour permettre le doublement de la voie d'insertion sur l'autoroute A7 en direction de Marseille.

Un chantier qui respecte l'environnement

- 5 bassins de protection de la ressource en eau créés, pour récupérer et traiter les eaux de pluie tombées sur la chaussée avant leur rejet dans l'environnement ;
- la reconstruction en lieu et place du pont de la RD68 surplombant l'A7 pour réduire la consommation des espaces naturels (objectif Zéro Artificialisation Nette) ;

- la restauration des berges de la Touloubre ;
- des mesures pour préserver la biodiversité : création de 8 gîtes pour le lézard Ocellé ; et de clôtures « petite faune » suivies par un bureau d'études spécialisé ;
- 100 % des matériaux issus de la déconstruction du pont de la RD68 triés et recyclés ;
- 100 % de la ferraille récupérée et réorientée vers une filière sidérurgique ;
- 100 % des eaux du chantier recyclées.
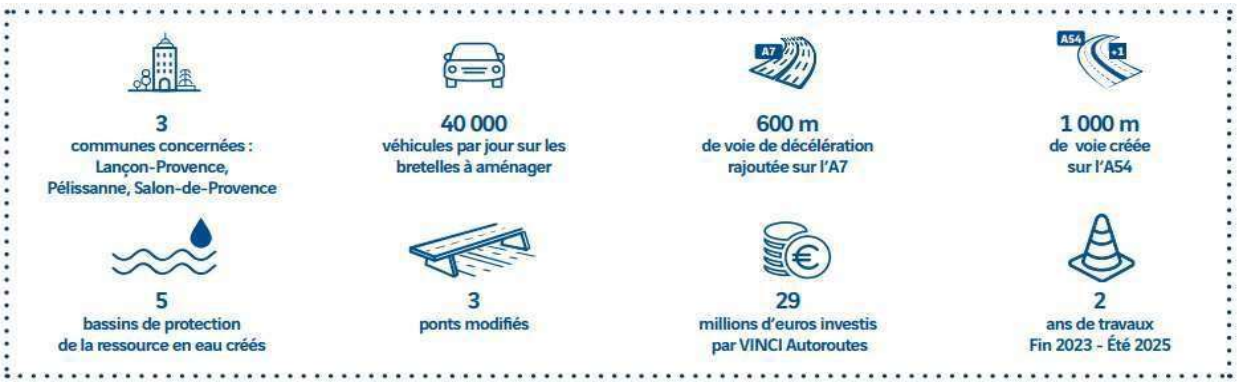
Les chiffres-clés du chantier